

pour droitiers ou pour gauchers, mais en vue de découvrir des moyens de leur permettre de continuer à gagner leur vie, quel que soit l'instrument utilisé.

On constate de plus en plus souvent, depuis quelque temps, des cas de chômage massif et prolongé, où les travailleurs n'ont que peu d'espoir d'être réaffectés au même genre de travail qu'il y a quelques années. Je mentionne encore une fois l'industrie de la pâte et du papier, car c'est un domaine où, depuis trois ou quatre ans, on constate une baisse des effectifs. Pourtant, nul n'ignore que la consommation et la vente de ces marchandises n'ont guère varié chez nos clients étrangers. Néanmoins, l'effectif ouvrier a diminué très rapidement, et ne semble pas devoir revenir à son niveau d'autrefois. J'estime qu'il y aurait avantage à ce que le ministère du Travail entreprenne des recherches sur la possibilité de créer des industries secondaires, et cela en vue de fournir aux employeurs et aux employés des renseignements sur le genre d'industries qui conviendrait le mieux.

Certains problèmes se rattachent évidemment à la diversification de l'industrie, surtout en ce qui concerne la ville de Toronto. Je m'intéresse surtout à l'Ontario. On construit chaque année des milliers de nouvelles fabriques dans la ville de Toronto, tandis que dans le Nord ontarien où le chômage augmente,—le problème du chômage, en effet, ne semble pas vouloir finir dans certaines industries,—on n'établit aucune nouvelle industrie. Aucun renseignement n'est fourni pour indiquer certaines industries à s'établir dans des zones où les matières premières sont plus faciles d'accès, où la main-d'œuvre est plus facile à trouver que dans les grandes villes comme Toronto.

Le ministère devrait, je pense, étudier ce problème. Le ministre conviendra sans doute que nous ne songeons pas uniquement à remédier au chômage au moyen d'aumônes ou d'un accroissement des prestations aux chômeurs, mais surtout à assurer du travail aux gens. Si le service de recherches veut accomplir la tâche qui lui revient et qui est de fournir des occasions d'emploi aux ouvriers, dans des industries nouvelles ou dans des industries remises sur pied, c'est en ce sens qu'il devrait orienter son travail. Je ne crois pas qu'il l'ait fait jusqu'ici. Je pense que le service de recherches a fourni les chiffres comme on le lui avait demandé. Je ne veux pas prétendre que ces chiffres ont été requis par le ministre du Travail. Ce que j'affirme, c'est qu'on a demandé à ce service de fournir certaines séries de chiffres et qu'il se rend à cette demande.

J'estime, cependant, que telle ne doit pas être la fonction du service de recherches. Le

[M. Peters.]

Bureau fédéral de la statistique devrait être capable de nous donner ces chiffres. Peut-être y aurait-il lieu de transférer ce travail d'un ministère à l'autre. On peut prétendre, et le ministre pourra nous dire ce qui en est, que si son ministère assumait les fonctions du Bureau fédéral de la statistique, il pourrait accomplir un bien meilleur travail. A mon avis, il n'y a pas de place pour deux ministères dans ce domaine. Ces chiffres devraient être conformes à la réalité. Nous devrions pouvoir les obtenir d'un seul ministère, au lieu d'avoir à comparer deux groupes de chiffres qui diffèrent dans une proportion de près de 50 p. 100.

J'aimerais qu'on poursuive des recherches d'un genre plus pratique, c'est-à-dire en vue d'assurer des emplois aux gens et de nous fournir des renseignements que nous n'avons pas maintenant. Je voudrais préciser le genre de renseignements qui, à mon avis, devraient être à notre disposition.

Le Nord ontarien a beaucoup de ressources naturelles et une foule d'autres avantages qui permettent d'accroître l'essor industriel et de multiplier les occasions d'emploi. Nous n'avons pas les renseignements disponibles en d'autres pays. La Norvège, la Russie et bien des pays de la Scandinavie ont un climat analogue, des richesses minérales et forestières comme les nôtres. Ils ont acquis de l'expérience dans le développement industriel de ces régions semblables aux parties de notre pays où nous n'avons aucune industrie, sauf les industries dites de base. Ces renseignements devraient et pourraient être disponibles. Je suis d'avis que le ministère à l'étude devrait songer à entreprendre de telles recherches et à communiquer cette statistique aux Canadiens.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, l'intervention plutôt longue de l'honorable député suscite la mienne qui sera très brève. Le ministre des Finances nous a dit à la fin de juin 1957 qu'il éliminerait le gaspillage et les folles dépenses de tous les ministères de l'État. Nous n'en avons pas entendu beaucoup parler depuis quelque temps. Le ministre peut-il nous dire de quelles divisions de son ministère le ministre des Finances a éliminé le gaspillage et les folles dépenses? S'il l'a fait, à quel point?

L'hon. M. Starr: Eh bien, il suffirait au député de parcourir la liste des prévisions budgétaires des deux dernières années.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre a-t-il réduit ses prévisions budgétaires d'une façon très sensible?

L'hon. M. Starr: Nous avons maintenu notre effectif, nous ne l'avons certes pas accru et nous accomplissons bien plus de travail